

Madame Anne GÉRARD, nouvelle Présidente du PLAB



Anne GÉRARD, présidente du PLAB

Le Pôle Lorrain Ameublement Bois accueille pour quatre ans sa nouvelle présidente, Anne GÉRARD qui succède à la présidence de Dominique WEBER.

Elle a été élue, par le Conseil d'Administration du PLAB, lors de la tenue de son assemblée générale annuelle, vendredi 12 juin à Liffol-le-Grand.

C'est la première fois, depuis sa création en 1992, qu'une femme est élue à la présidence du PLAB.

Après des études économiques et sociales, Anne GÉRARD a fait carrière au sein d'entreprises du secteur de l'ameublement. Forte d'une expertise au poste de DAF, au sein de

l'entreprise Création de Collection Pierre - Counot Blandin, elle connaît les exigences et les contraintes que nécessite une bonne gestion pour soutenir une stratégie innovante.

Quelques mots d'Anne GÉRARD quant à ses motivations, les enjeux majeurs de sa présidence, ses priorités auprès des adhérents et les actions à l'international.

« Le PLAB aide beaucoup les entreprises, il faut continuer à le développer. L'un

des axes majeurs durant mon mandat sera d'une part d'assurer la continuité des actions menées et d'accompagner le PLAB dans la future grande région ALCA (Alsace Lorraine Champagne Ardennes) ; et d'autre part, d'aider les adhérents à se faire connaître et reconnaître en valorisant les savoir-faire des entreprises. Pour l'international, continuer à ce que nos entreprises soient référencées auprès des porteurs de projets. »

À PROPOS DU PLAB

Depuis sa création en 1992, le Pôle Lorrain d'Ameublement Bois accompagne désormais 98 entreprises lorraines vers l'excellence.

Qu'il s'agisse de missions de prospections à l'étranger, de participation à des salons en France ou à l'international, du développement d'outils de communication ou encore d'aide à la création et au design, le PLAB dynamise et mutualise les savoir-faire d'une région riche de talents.